



PARC NATUREL
REGIONAL

PARC
JURA
VAUDOIS

Luttons contre les plantes exotiques envahissantes



6 néophytes à éliminer dans le Jura vaudois

Vergereette annuelle

Erigeron annuus

Plante herbacée annuelle ou bisannuelle ayant de nombreuses petites fleurs blanches (larges de 1 à 2 cm). Ses graines se dispersent avec le vent sur de longues distances.

À repérer le long des routes et chemins, et de plus en plus dans les prairies ou pâturages maigres riches en espèces.



COMMENT PROCÉDER ?

Le moyen de lutte le plus sûr est l'arrachage. La fauche doit être basse et répétée pour être efficace.

Solidages américaines

Solidago canadensis, *S. gigantea*

Plantes vivaces à tige non ramifiée se terminant par une grande inflorescence comportant de nombreuses fleurs jaunes. Ses graines sont nombreuses et dispersées par le vent.

Plantes très concurrentielles qui se substituent à la flore indigène.

À identifier dans des prairies, mais également le long des routes et dans des friches et jachères florales.



COMMENT PROCÉDER ?

Le moyen le plus efficace est l'arrachage avec le rhizome ou la fauche répétée, avant la floraison.

Renouée du Japon

Reynoutria japonica

Plante herbacée de 1 à 3 m de hauteur, vivace, se propageant grâce à des rhizomes (= tiges souterraines) allant jusqu'à 4 m de profondeur sur un périmètre de 7 m.

Les populations de renouées sont très denses et ne laissent aucune chance à d'autres espèces.

Ses rhizomes provoquent des dégâts aux routes et aux infrastructures. Les parties aériennes meurent en hiver laissant le sol nu, exposé à l'érosion.



COMMENT PROCÉDER ?

Au jardin couper tout de suite chaque repousse et s'entourer de professionnels pour des populations plus importantes dans la nature.

Arbre à papillon

Buddleja davidii

Cet arbuste atteint 2 à 3 m, il perd ses feuilles en hiver et a des inflorescences coniques avec de nombreuses petites fleurs violettes. Chaque buisson produit des graines dispersées par le vent.

Il concurrence une flore souvent digne de protection.

Peuplements denses d'arbustes à rechercher dans les zones alluviales et surfaces ouvertes denses.



COMMENT PROCÉDER ?

Éliminer les jeunes arbustes avec la racine, tailler les autres au ras du sol. Renoncer aux arbres à papillons au jardin.

Berce du Caucase

Heracleum mantegazzianum

Grande plante herbacée atteignant 3,5 m de hauteur, les inflorescences forment des ombelles d'un diamètre allant jusqu'à 50 cm. Ses graines sont disséminées par le vent ou par l'eau.

Les grandes populations sont un obstacle pour la flore et la faune.

Toxique, elle est dangereuse pour la santé : le contact de sa sève avec la peau suivi d'une exposition au soleil provoque de très graves brûlures.



COMMENT PROCÉDER ?

Ne pas toucher les plantes et faire appel à un professionnel.

Laurier-cerise

Prunus laurocerasus

Arbuste au feuillage persistant, pouvant atteindre 6 m de haut. Ses feuilles sont vert foncé, coriaces et luisantes sur leur face supérieure. Ses inflorescences sont en grappes, dressées, avec de nombreuses fleurs blanches.

Ses graines sont dispersées par les oiseaux sur de longues distances.

Cette espèce est à rechercher dans les forêts (zones de sous-bois et lisières) ou son feuillage dense empêche la croissance d'autres espèces. Elle est également très utilisée dans les haies de jardin.



COMMENT PROCÉDER ?

Arracher les jeunes arbustes avec la racine, abattre et dessoucheur les autres. Au jardin, renoncer au laurier-cerise. Au minimum, couper les inflorescences avant l'apparition des graines.

Chacun peut contribuer à limiter leur propagation :

- Éliminer les néophytes envahissantes présentes dans les jardins. Au minimum, limiter leur propagation par un entretien adéquat.
- Ne pas importer ou planter d'espèces végétales inconnues.
- Ne jamais éliminer les déchets verts du jardin dans la nature.
- Privilégier la plantation de plantes et d'arbustes indigènes.
- Annoncer l'observation de néophytes envahissantes en milieu naturel à Info Flora, le Centre national de données et d'informations sur la flore suisse ou via l'application gratuite *InvasivApp*.

Info Flora fournit des informations sur ces plantes, les problèmes liés à leur présence, les méthodes de lutte et de prévention. Le centre publie également les listes des néophytes envahissantes (Liste Noire et Watch List), le cadre légal, des recommandations ainsi que des fiches par espèces. Le canton de Vaud (DGE) propose également des informations.

Pour plus d'information :
www.infoflora.ch



Que fait le Parc naturel régional Jura vaudois ?

Le Parc s'engage dans la lutte contre les plantes exotiques envahissantes au sein de son périmètre. En parallèle, le Parc mène des actions de conservation de la biodiversité et de préservation des milieux naturels.

Pour plus d'information :
www.parcjuravaudois.ch

Impressum
Responsable d'édition : Caroline Khamissé ; Relecture : InfoFlora, Marjorie Born ; Graphisme : DidWeDo
Crédits photographiques
InfoFlora, Fredrik Gabrielsson, Parc Jura vaudois
Impression sur papier FSC
Imprimerie Baudat, Le Sentier

Qu'est-ce qu'une néophyte ?

Une néophyte est une plante exotique (provenant généralement d'un autre continent) introduite, intentionnellement ou non, par l'homme et capable de s'établir dans la nature.

En Suisse, environ soixante néophytes sont considérées comme envahissantes car elles ont la capacité de se répandre massivement aux dépens des espèces indigènes.

Dommages causés par les néophytes envahissantes

Biodiversité

Elles se substituent aux espèces indigènes qui sont utiles à la faune et à la flore locales. Elles modifient et déséquilibrent les milieux naturels.

Santé publique

Certaines sont allergènes, urticantes ou toxiques pour l'homme et / ou les animaux.

Économie

Elles engendrent des dégâts aux constructions et aux infrastructures. Elles déstabilisent les berges et talus.

Agriculture

Elles provoquent des pertes de rendement dans les cultures, envahissent des jachères et de jeunes cultures.

Élimination des déchets végétaux

Le matériel coupé ou arraché doit être éliminé de façon adéquate. Ne le déposez jamais dans le compost du jardin ! Seul un compostage professionnel est conseillé tout en prenant des précautions pour éviter la dissémination des graines lors du transport. Les petites quantités doivent être incinérées avec les déchets ménagers.

La lutte contre la plupart des néophytes envahissantes nécessite des mesures répétées sur plusieurs années. Il est conseillé de faire appel à un professionnel pour assurer leur élimination. Chaque plante a ses spécificités et une méthode de lutte non adéquate peut, au contraire, favoriser sa propagation !